

14580/23 Add 1 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2023/2024

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 08 novembre 2023

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 08 novembre 2023

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil visant à soutenir un projet relatif à la promotion d'un
contrôle efficace des exportations d'armes - Annexe

E 18302

**Ce document est disponible auprès du
secrétariat de la commission des Affaires
européennes.**